



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 1er avril 2001**

**Constitution de commissions municipales**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 mars 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 3 avril 2001

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M.  
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel  
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,  
Mlle Karen NALEM, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth  
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE  
FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Alain GARCIA.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

DELIBERATION D2011042001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 1er avril 2001**

**Direction du Secrétariat Général**

**Constitution de commissions municipales**

Monsieur Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, expose :  
Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la Commission Générale informelle,

L'article L. 2121-22 du C.G.C.T. dispose "Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Je vous propose de créer une commission générale composée de l'ensemble des élus municipaux chargée notamment d'examiner les projets de délibération soumis au Conseil Municipal.

Par ailleurs et conformément à l'article 2143-4 du C.G.C.T. et afin d'organiser l'action municipale dans les meilleures conditions de concertation et de réflexion collective, je vous propose la mise en place de cinq commissions de travail :

- 1 - Affaires sociales, lutte contre la précarité et les exclusions.
  - 2 - Citoyenneté, tranquillité publique, proximité, démocratie participative, mise en place des conseils de quartiers
  - 3 - Education, culture, sport, vie associative
  - 4 - Développement économique, emploi, innovation, contractualisations
  - 5 - Aménagement de l'espace, urbanisme, cadre de vie, environnement, eau, voirie, plan de déplacement urbain
- programmation pluri-annuelle.

Cette dernière commission comporte l'association d'usagers conformément à la réglementation dans le domaine de l'eau.

Ces commissions seront ouvertes aux citoyens niortais qui souhaiteront y participer dans leur forme élargie. Elles pourront également créer en leur sein des groupes de travail consacrés à certains thèmes spécifiques, comme par exemple l'aménagement de l'avenue de Paris (commission n°5) ou l'accès au droit des citoyens handicapés (commission n°1). Elles seront composées de 10 élus, sauf la 5ème Commission, "aménagement de l'espace, urbanisme, cadre de vie, environnement, eau, voirie, plan de déplacement urbain - programmation pluri-annuelle" qui comprendra 11 élus. Ces commissions ne disposent pas de fonction délibérative. Leur rôle consiste à organiser un débat préalable permettant à chaque élu/e ou citoyen/ne concerné/e de formuler des propositions. Leur mode de fonctionnement fera l'objet d'un article du règlement intérieur du Conseil municipal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Créer une commission générale composée des 45 élus municipaux.
- Créer 5 Commissions municipales citées ci-dessus et désigner pour siéger :

1 - Affaires sociales, lutte contre la précarité et les exclusions :

- Paul SAMOYAU
- Andrée CHAREYRE
- Annie COUTUREAU
- Amaury BREUILLE
- Rémy LANDAIS
- Luc DELAGARDE
- Madeleine CHAIGNEAU
- Joël RENOUX
- Michelle LE FRIANT
- Christabelle CHOLLET

2 - Citoyenneté, tranquillité publique, proximité, démocratie participative, mise en place des conseils de quartiers

- Gérard NEBAS
- Rodolphe CHALLET
- Jeanine BIMES
- Fabienne RAVENEAU
- Michel GENDREAU
- Robert PLANTECOTE
- Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU
- Alain GARCIA
- Marc THEBAULT

3 - Education, culture, sport, vie associative

- Françoise BILLY
- Alain BAUDIN
- Françoise HALAT
- Catherine REYSSAT
- Nathalie HIBERT
- Karen NALEM

- Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI
- Claudie LAROCHE
- Elisabeth BEAUVAIS

4 - Développement économique, emploi, innovation, contractualisations

- Guillaume JUIN
- Jacques LAMARQUE
- Amaury BREUILLE
- Fabienne RAVENEAU
- Gilles FRAPPIER
- Joël RENOUX
- Françoise BILLY
- Gérard ZABATTA
- Stéphane TRONEL
- Jean-Louis EPPLIN

5 - Aménagement de l'espace, urbanisme, cadre de vie, environnement, eau, voirie, plan de déplacement urbain - programmation pluri-annuelle.

- Gilles FRAPPIER
- Joël RENOUX
- Michel PAILLEY
- Nicole GRAVAT
- Bernard JOURDAIN
- Geneviève RIZZI
- Isabelle RONDEAU
- Catherine DEGUERCY
- Jacqueline LEFEBVRE
- Dominique GUIBERT
- Franck GIRAUD

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour : 45  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Rodolphe CHALLET

[Ordre du jour](#)